

**Monsieur M. Huber,  
docteur honoris causa de l'Université d'Oxford**

efforts un puissant encouragement à persévérer dans la tâche qui lui reste à accomplir. Il désire aussi en reporter pour beaucoup le mérite sur les Sociétés nationales de la Croix-Rouge, sans le fidèle concours desquelles il ne serait pas parvenu à accomplir son œuvre.

---

**Monsieur Max Huber, docteur honoris causa  
de l'Université d'Oxford**

Le 25 octobre 1945, le vice-chancelier de l'Université d'Oxford, Sir Richard Livingstone, a décerné au cours d'une cérémonie solennelle le grade de « Doctor of Civil Laws » au professeur Max Huber, président d'honneur et président a.i. du Comité international de la Croix-Rouge.

Les personnalités qui ont reçu, en cette promotion, le doctorat honoris causa en droit civil de l'Université d'Oxford sont les suivantes : le général Dwight Eisenhower, G.C.B. ; Son Exc. M. John Winant, ambassadeur des Etats-Unis à Londres, ancien gouverneur de l'Etat de New Hampshire, ancien directeur du Bureau international du Travail ; le général Mark Wayne Clark, K.B.E., commandant de l'armée américaine en Italie ; le professeur Max Huber ; le lieutenant-général Sir Bernard Freyberg, V.C. K.C.B., K.B.E., C.M.G., D.S.O., commandant des Forces néo-zélandaises, gouverneur général désigné de la Nouvelle-Zélande ; l'Hon. Jan Hofmeyr, C.M.G., ministre des Finances de l'Union sud-africaine, ancien professeur à l'Université de Witwatersrand ; le comte de Gowrie, V.C., G.C.M.G., C.B., D.S.O., ancien gouverneur général du Commonwealth australien ; Sir John Tovey, G.C.B., K.B.E., D.S.O., amiral de la flotte ; le feld-maréchal Lord Alanbrooke, G.C.B., D.S.O., chef d'Etat-Major général britannique ; le feld-maréchal Sir Bernard Montgomery, G.C.B., D.S.O. ; le maréchal des Forces de l'air Sir Arthur Tedder, G.C.B. Le professeur Huber était la seule personnalité appartenant à un pays neutre.

La cérémonie eut lieu au « Sheldonian Theatre » devant une salle comble comprenant des personnalités du monde intellectuel et politique britannique.

**Monsieur M. Huber,**  
**docteur honoris causa de l'Université d'Oxford**

Le « Public Orator » adressa à chacun des nouveaux docteurs honoris causa une allocution en langue latine.

Voici le texte latin et la traduction française de l'allocution adressée à M. le professeur Max Huber.

Est Genavae inviolabile humanitaris ac misericordiae templum, cuius hunc antistitem enixo studio — sentio enim — unusquisque vestrum salutatur. qui vir, quanta auctoritate apud Turicenses suos ius gentium professus sit, quantopere elaboraverit ut fieret illa, quae fuit, Gentium Societas, e quo denique fastigio nunc de iure gentium responderit, nunc splendida fecerit ambigentibus arbitria, — haec omnia, ne sim longior, nolens praetereo. habet enim alia majora qui « Rubrae », quae vocatur, « Crucis » Consilio septendecim iam annos praefectus neminem neque socium vocat neque hostem, sed ubivis gentium communis humanitatis sustinet personam. huius in tutela sunt qui amissa simul patria ac libertate aut in valetudinariis aut in custodiis calamitosum ducunt otium. quorum iniurias quis alius posset prosequi, si maxime queri vellent? quis alius internuntius, si quis ex pugna nusquam comparuit, de sorte eius posset sciscitari? quis domum mittendos curare graviora passos vulnera? quis domo missa dolorum levamenta ad captivos curare perferenda? sed quanta hic effecerit non estis ignari. vos obtestor, matronae lanificae, quae fasciculos illos, rubra cruce signatos, conficiebatis; testor vos, qui patriae iam redditi non cibos tantummodo, non vestimenta, non libros vos accepisse profitemini, sed vitam ipsam, sed salutem! hunc igitur virum cum contemplamur, nonne eius apud M. Tullium loci in mentem venit, ubi optimam docet esse vivendi rationem: « pro omnibus gentibus, si fieri possit, conservandis aut iuvandis maximos labores molestiasque suscipere, imitantem Herculem illum, quem hominum fama beneficiorum memor in concilio caelestium collocavit? » praesento vobis unam captivis, unam sauciis salutem, Max Huber, ut admittatur honoris causa ad gradum Doctoris in Iure Civili.

Il est à Genève un temple inviolable de la charité et de la miséricorde, dont le gardien se présente devant vous. Chacun

**Monsieur M. Huber,**  
**docteur honoris causa de l'Université d'Oxford**

de vous, je le sais, le salue avec un cœur plein de reconnaissance. J'aurais voulu, si le temps le permettait, évoquer ici les leçons qu'il a données avec l'autorité d'un maître, en sa qualité de professeur de droit international à Zurich ; j'aurais voulu parler de ses efforts pour établir ce qui fut naguère la Société des Nations, et de l'éminente charge qu'il a remplie comme membre et président de la Cour permanente de justice internationale. Mais il s'est acquis des mérites plus grands à notre reconnaissance. Pendant dix-sept années, il a été président du Comité international de la Croix-Rouge, qui ne connaît ni allié ni ennemi, et il incarne de ce fait le sentiment de charité humaine des peuples. Tous ceux qui ont perdu leur patrie et leur liberté, qui languissent dans quelque hôpital ou camp de prisonniers de guerre, ont recours à sa protection. Nul autre que lui ne pouvait intervenir pour redresser les torts subis par le captif malgré ses protestations. Nul autre que lui ne pouvait instituer des enquêtes relatives au sort des disparus. Nul autre que lui ne pouvait organiser le rapatriement des grands blessés, ni la remise aux prisonniers de guerre des secours qui leur venaient de la patrie. Tous ici, vous savez combien il a pu faire dans ce domaine. J'en appelle à vous, femmes qui avez travaillé la laine et emballé ces milliers de paquets munis de l'emblème de la Croix-Rouge ; j'en appelle à vous, captifs rendus au pays, qui témoignez que vous lui devez non seulement vivres, vêtements et lectures, mais la santé, voire la vie ! Tandis que notre regard se pose sur cet homme, le souvenir d'un passage célèbre de Cicéron nous vient à la mémoire, où le grand orateur nous montre la raison même de notre existence : « Aider et sauver, si possible, toutes les nations du monde et, à ces fins, supporter de plein gré un lourd fardeau et accomplir une tâche écrasante : imitant en ceci Hercule, le grand bienfaiteur, auquel les hommes reconnaissants ont attribué une place dans le conseil des dieux <sup>1</sup>. »

Je vous présente Max Huber, sauveteur unique des blessés et des prisonniers de guerre, afin que vous lui décerniez le grade de Docteur honoris causa en droit civil.

\* \* \*

---

<sup>1</sup> Cicéron, *De Officiis*, VIII. v. 25.

## **Conférence consultative des Croix-Rouges**

Au cours de son voyage en Grande-Bretagne, M. Max Huber a été l'objet d'attentions toutes spéciales ; en particulier, il a été reçu en audience par Sa Majesté le Roi George VI, auquel le président a. i. du Comité international a adressé les remerciements du Comité pour tout ce que l'Empire britannique avait fait pour soutenir son œuvre et lui a exposé, dans leurs grandes lignes, l'activité et la situation actuelle de cette institution.

Le président Huber a eu également des entretiens d'un grand intérêt avec les personnalités dirigeantes de la Croix-Rouge britannique, entre autres avec Lord Woolton, ancien ministre, président du Comité exécutif de la Croix-Rouge britannique, le feld-maréchal Lord Chetwoode, président du Comité exécutif de l'Organisation de guerre de la Croix-Rouge britannique et de l'Ordre de Saint-Jean, le major-général Sir John Kennedy, vice-président et la comtesse de Limerick, vice-présidente, ainsi qu'avec d'autres personnalités de la Croix-Rouge britannique.

M. Max Huber a été reçu par M. Ernest Bevin, secrétaire d'Etat pour les Affaires étrangères, par M. Hynde, chancelier du Duché de Lancaster, membre du Gouvernement britannique, par Sir Leith-Ross, président du Conseil européen de l'U.N.R.R.A. et M. Ondey Ward, membre de cette organisation et par Sir Herbert Emerson, haut-commissaire pour les réfugiés.

M. Max Huber a eu également l'honneur d'avoir un entretien avec le général Dwight Eisenhower et avec M. John Winant, ambassadeur des Etats-Unis à Londres.

---

## **Conférence consultative des Sociétés nationales de la Croix-Rouge, convoquée par la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge**

JOURNÉES RÉSERVÉES AU COMITÉ INTERNATIONAL

Dans le cadre de la Conférence consultative des Croix-Rouges, convoquée par la Ligue et qui groupa à Genève, du 15 octobre